



Panneau pharmacie sur mon balcon

Par **Cazes melissa**, le **29/10/2016** à **09:26**

Bonjour,

Voilà cela fait 2 ans que je suis propriétaire d'un appartement en copropriété. la copropriété à été créée lors de l'achat. Cependant l'autre propriétaire à fait tous les travaux pour créer sa pharmacie. Il a acheté après moi et nous a fait supporters la répartition du coup des travaux pour ceux que nous avons en commun par exemple étanchéité de la terrasse. hors lors de l'achat nous n'étions pas au courant de ces travaux et aujourd'hui nous voilà avec plusieurs crédits! En plus la pharmacie a installé un gigantesque panneau pharmacie qui recouvre tout mon balcon. Nous avons donné l'autorisation à condition d'une location mais cela n'a pas été précisé sur le règlement de copropriété que nous avons eu en main propre 1 an après l'achat sur demande au notaire! Du coup nous devons accepter se panneau sans rien en retour. Il y a t'il un recours pour ces travaux et se panneau? Merci pour vos réponses.